



Dieppe, le 19 avril 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### *Ports de Normandie demande le classement du Pont Colbert de Dieppe au titre des monuments historiques*

---

**Plus grand pont tournant au monde au moment de sa construction en 1889, le Pont Colbert doit être modernisé afin d'en sécuriser la manœuvre tout en préservant son caractère historique en vue de son classement. Hervé Morin, Président de Ports de Normandie et Président de la Région Normandie a donc réuni, ce jour un comité de pilotage composé de Patrick Boulier, Président de Dieppe Maritime, André Gautier, vice-président du conseil départemental de Seine-Maritime, Nicolas Langlois, Maire de Dieppe et Sébastien Jumel, député de la 6<sup>ème</sup> circonscription de Dieppe afin de convenir ensemble des modalités de lancement de la demande de classement du Pont Colbert aux Monuments historiques. A cette occasion, Pascal Stéfani, Président de l'association de sauve garde du Pont Colbert a également présenté la fête qui sera organisée pour célébrer les 130 ans du pont.**

Le pont Colbert, situé sur l'itinéraire de la route Départementale 925 permet l'accès des navires au bassin de commerce du port et constitue une liaison routière essentielle entre Dieppe et Neuville avec plus de 12 000 véhicules/jour, 1 400 manœuvres et 2 300 mouvements de navires par an. Il mesure 70 m de long, 8,5 m de large et pèse près de 800 tonnes.

Ports de Normandie et les collectivités concernées mesurent bien le caractère patrimonial de cet ouvrage portuaire stratégique, contemporain de la tour Eiffel et considéré comme étant le dernier plus long pont tournant d'Europe. Le pont Colbert avec sa machinerie est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

#### **Un peu d'histoire...**

Le XIX<sup>e</sup> siècle et les grands travaux engagés sous la troisième République ont donné au port de Dieppe sa physionomie actuelle. Le grand pont tournant, inauguré en 1889, a été baptisé Colbert en 1925. Réalisé par la Société de Ponts et Travaux en Fer et l'ingénieur des Ponts et Chaussée, Paul Alexandre, le pont Colbert a depuis subi de nombreuses réparations et modifications. Il a été transformé en 1938 pour s'adapter au passage des voitures et des cycles. Un nouveau platelage en bois a été mis en place et des passerelles extérieures remplacèrent les trottoirs intérieurs qui ont été supprimés. Il a été reconstruit à l'identique après la seconde guerre mondiale. En 1980, le platelage en bois a été remplacé par un platelage métallique en caillebotis.

Seul le mécanisme de manœuvre - un système hydraulique à l'eau douce - est d'origine. Pont tournant à deux voies et une volée, il est mu par l'énergie hydraulique. Le pont Colbert est à la fois le plus important et le plus ancien des ponts dieppois. C'est un élément majeur du patrimoine technique issu de la révolution industrielle. C'est un beau témoignage de l'âge du fer ! Mais cet atout est aussi son handicap puisque sa vétusté risque à terme, de paralyser ce nœud de circulation.

#### **Un travail d'entretien important...**

Les dispositifs de sécurité du pont sont limités. Quant à l'utilisation d'eau comme fluide et de fumier de cheval (25m<sup>3</sup>/an) comme protection thermique, ils présentent quelques contraintes pour l'exploitation en période hivernale. Toutes les dispositions sont prises à la fin de l'automne pour passer un hiver en toute sécurité... Coke et fumier réchauffent les vieux os du "Grand Pont" ! L'opération mobilise environ dix agents pour l'installation en hiver et le retrait au printemps des 25m<sup>3</sup> de fumier de cheval. L'opération de protection thermique, entièrement manuelle, consiste à remplir ou enlever le fumier de cheval et les coffrages bois préalablement mis en place autour des tuyaux et des vérins de manœuvre. Les presses de basculement sont quant à elles protégées par des sacs de pélaspan. Selon la qualité du fumier, celui-ci peut protéger pendant plusieurs mois le pont. A partir de moins 6 degrés, les agents du Syndicat Mixte allument et entretiennent en permanence un brasero près du pivot alimenté avec du coke. Enfin, la structure en fer se contracte par temps froid et se dilate par temps chaud.

Les services du Syndicat Mixte assurent depuis 2007 le suivi régulier du pont : travaux sur les voies de circulation afin de les maintenir en état de roulement en toute saison, changement des caillebotis et des tuyaux, remplacement des éléments de platelage en bois des trottoirs, calfeutrage des circuits hydrauliques l'hiver, graissage du train de roulement, travaux de peinture sur le pivot, les vérins et les presses, nettoyage des chaussées pour les piétons. Au total, l'ensemble des traitements préventifs représentent environ 1 500 heures de travail chaque année.

#### **La demande de classement du Pont Colbert avec sa machinerie, y compris les quais sur lesquels il est situé, la cabine de manœuvre et le bâtiment des machines, à l'inventaire des Monuments historiques...**

Ports de Normandie a initié un projet de mise en valeur patrimoniale du pont Colbert sous la forme d'une rénovation-automatisation, mariant identité et modernité. Ce projet est entré dans une phase opérationnelle. Le marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation-automatisation du pont Colbert a été attribué à la fin de l'année 2018 au groupement Profractal/Venna Ingenierie/Alain Spielmann/GFTK Architectes.

Profractal est un bureau d'études techniques spécialisé en ouvrages d'art et charpente métallique. Venna Ingenieri est un spécialiste des ponts mobiles et matériels hydromécaniques ; ils sont associés aux cabinets d'architecte GFTK (patrimoine) et A Spielmann (ouvrages d'art) ; La composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre a été définie selon les règles d'un ouvrage classé.

La mission du maître d'œuvre, en charge des études d'avant-projet et de la rédaction des Dossiers de Consultation des Entreprises jusqu'à la notification des travaux, est programmée toute l'année 2019. Les travaux ne débuteront pas avant l'été 2020.

En parallèle de cette vaste opération de rénovation-automatisation, Hervé Morin, Président de Ports de Normandie, a souhaité que soit lancée une demande de classement du pont à l'inventaire des monuments historiques. Cette démarche est envisagée comme un véritable projet d'attractivité pour le territoire Dieppois. C'est pourquoi il a tenu à réunir les principales collectivités impliquées, avant qu'une demande officielle ne soit adressée au ministère de la Culture via les services de la DRAC,

« Le caractère patrimonial de cet ouvrage d'art réside à la fois dans sa valeur historique, sa valeur technologique, sa valeur de représentativité, ainsi que dans sa notoriété. La présence d'un ouvrage aussi emblématique au sein du patrimoine portuaire de Ports de Normandie est un atout considérable sur le plan patrimonial et du rayonnement, en même temps qu'elle impose des contraintes techniques et financières fortes. C'est pour toutes ces raisons qu'il me semblait indispensable de réunir toutes les parties prenantes afin de convenir ensemble de la marche à suivre. Je suis heureux et fier d'initier cette démarche tant réclamée par les habitants de Dieppe. » a déclaré Hervé Morin, Président de Ports de Normandie et de la Région Normandie.

A l'occasion de ce point presse, Pascal Stéfani, Président du comité de sauvegarde du Pont Colbert a dévoilé les premiers éléments d'informations sur la fête que le comité prépare à l'occasion des 130 ans du Pont. Elle souhaite y associer les habitants à travers diverses associations. Il s'agira d'un spectacle évoquant les différentes phases qui ont marqué l'histoire du pont.

---

#### **À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE**

*Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, « Ports de Normandie » ce sont :*

*6 000 emplois directs et indirects ( Etude INSEE 2016) / 410 M€ investis en Normandie entre 2007 et 2020 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables et 2 futures bases de maintenance / 2 millions de passagers transmanche par an / 7 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 150 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 600 nuitées / 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / Une offre de réparation navale complète*

*« Ports de Normandie » est le fruit d'une alliance entre la Région Normandie, les départements de la Manche, du Calvados et de Seine Maritime et les Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de « Ports de Normandie » sur [portsdenormandie.fr](https://portsdenormandie.fr)*

**Contacts presse :** Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – [marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr](mailto:marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr) ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 – [anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr](mailto:anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr)